

L'ÉCHO DE Garat

hiver 2021

*l'jhorneau
d'jhour d'aneut
et
d'aut'foués**

** le journal d'aujourd'hui et d'autrefois*

SOMMAIRE

4-5 ► ACTU-RETRO

6 ► FOCUS

7 ► PROJET

8 ► HISTOIRE

9 ► ENVIRONNEMENT

10-11 ► ASSOCIATIONS

11 ► INFOS PRATIQUES

12 ► AGENDA



▶ EDITO

Garat

Le début d'une année nouvelle est le moment approprié pour regarder dans le rétroviseur, faire le point, évaluer et jeter les bases des actions ou des comportements souhaités pour l'année qui commence.

Je formule le vœu que cette introspection, porteuse de bonnes résolutions, soit à la mesure de vos projets et de votre épanouissement.

Je suis au regret de vous annoncer que je ne pourrai vous présenter mes vœux lors d'une réunion publique cette année vu les circonstances sanitaires actuelles.

L'année 2020 aura été une année «pas comme les autres» à tous les niveaux. Qu'il s'agisse du travail, du lien social, de la culture ou des loisirs.

Cette année, que nous laissons derrière nous bien volontiers, fut plus que compliquée pour chacun d'entre nous. Je remercie celles et ceux qui ont œuvré et qui oeuvrent encore pour nous soigner, pour s'occuper des personnes dans le besoin. Besoin de lien social, besoin d'un ravitaillement... Chacun aura essayé de trouver sa place et son rythme au travers de toutes les règles et autres mesures sanitaires que nous avons tous subi et que nous subissons encore aujourd'hui.



Depuis Mars, notre nouvelle équipe municipale tente de prendre ses marques dans cet environnement de travail hostile. Le travail n'a vraiment pu commencer qu'une fois l'équipe mise en place lors du conseil du 25 mai 2020. Chaque conseiller a pu par la suite prendre possession des différentes commissions et commencer à travailler pour la commune. Au travers de chaque bulletin municipal, nous essayons de vous faire parvenir les informations essentielles de notre commune. Et qui dit nouveau mandat dit nouvelle communication et nous avons souhaité réorganiser notre bulletin communal pour le rendre plus attrayant et efficace. Présenter le premier numéro d'une revue n'est pas une tâche aisée. Une naissance n'implique-t-elle pas toujours de multiples interrogations ?

Nos souhaits : rendre nos actions lisibles, exprimer et promouvoir l'identité du territoire, renforcer le lien avec tous les habitants.

Ce magazine arrivera dans votre boîte à lettres à chaque changement de saison. Je vous invite à le lire et découvrir un sommaire riche et varié.

C'est un moment important pour Garat. Ce magazine est l'expression de nos forces vives que représentent toutes les associations de notre commune et la vitrine de nos savoir-faire. C'est aussi pour les élus une façon de soutenir toutes ces énergies au service du bien public. Tous ces efforts concourent à rendre notre commune plus vivante et créent des liens sociaux et humains forts dans notre population.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques afin que « L'Écho de Garat » devienne votre magazine...

Bonne lecture et bonne année 2021.

Hervé RAMAT

▶ SONDAGE

Lors de l'inauguration de la salle multi-activités, le 29 août dernier, vous avez proposé des noms pour baptiser cette construction et nous vous en remercions.

A ce jour, nous faisons de nouveau appel à vos talents afin de donner un nom à votre salle et la réflexion à ce sujet continue : Toutes vos idées seront les bienvenues et il n'y a pas de limite d'âge pour participer.

Alors TOUS A VOS STYLOS pour nous transmettre vos suggestions.

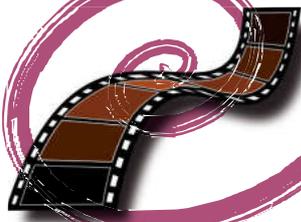
<https://forms.gle/ubGczozipbzxVYk47> (Ce lien est disponible sur le site de la commune).

Le sondage sera proposé également sur notre page facebook. (@garatofficiel)

Vous pouvez également déposer votre proposition à la mairie sur papier libre.



ACTU-RETRO



► **11 NOVEMBRE 2020**

En cette fin de matinée du 11 novembre 2020, le maire de Garat, **Hervé RAMAT**, le président de l'amicale des anciens combattants, **Joël CASTEX** et la conseillère municipale déléguée du conseil pour cette association, **Sylvie PERRON** étaient présents pour honorer ce devoir de mémoire.

Si habituellement de nombreux spectateurs affluent et remplissent l'allée des marronniers où se situe le monument aux morts, les représentants municipaux ne peuvent que

constater de leur regard circulaire un espace quasiment vide.

Pandémie oblige, pour cette cérémonie officielle de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, seule la présence de 6 personnes incarnant des autorités civiles et militaires étaient autorisées selon les dispositions sanitaires en vigueur du moment. C'est pourtant avec respect et solennité qu'une minute de silence, le dépôt de gerbe et la Marseillaise entonnée par les acteurs présents ont rythmé ce recueillement.

Des commémorations qui, d'autant plus cette année, au niveau national, sont marquées par le centenaire de l'inhumation du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe et l'entrée au Panthéon de l'écrivain **Maurice GENEVOIX**.



► VOIRIE

- Afin de permettre le ramassage des ordures ménagères, le réaménagement de la rue « Chez Marguy » a été effectué courant octobre 2020.

Un rabotage de l'enrobé a été nécessaire afin de permettre le passage du camion. La collecte des bacs est dorénavant faite en porte à porte.



- Des bornes de recharges rapides ont été commandées, ainsi qu'un parking de covoiturage à Sainte Catherine, la livraison a malheureusement pris beaucoup de retard. Celui-ci sera positionné entre la boulangerie et la pharmacie sur un terrain communal.



- Dans la continuité de notre action en faveur des jeunes de Garat, le dernier trimestre 2020 aura vu l'installation d'une aire de jeux (terrain multi-sports), plus particulièrement destinée aux adolescents, sur le parking de la salle des fêtes. Elle comporte les jeux suivants :

- 1 table de ping-pong
- 3 paniers de basket
- 2 cages de but de football ou handball pour ados
- 4 mini-cages de but pour les petits
- 1 filet de volley-ball (à demander en mairie) etc..
- Un range vélo est également à disposition.

Ces réalisations sont entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite.

• Pour les plus petits, une mini table de ping-pong vient s'ajouter à l'actuel parc petite enfance, place de la fraternité.

La municipalité espère répondre au mieux aux attentes des familles et offrir des espaces ludiques aux plus jeunes garatois.



ACTU-RETRO



▶ REPAS DES AÎNÉS

Les conditions sanitaires ne permettaient pas d'assurer le traditionnel repas des aînés habituellement prévu en fin d'année. Le CCAS a donc proposé que soient distribués des paniers de Noël, pour les personnes de 75 ans et plus entre le 14 et le 19 décembre 2020.

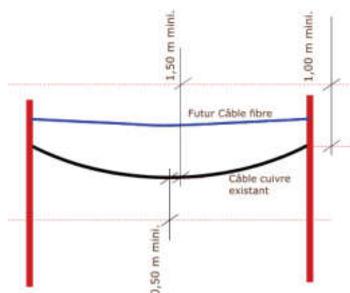
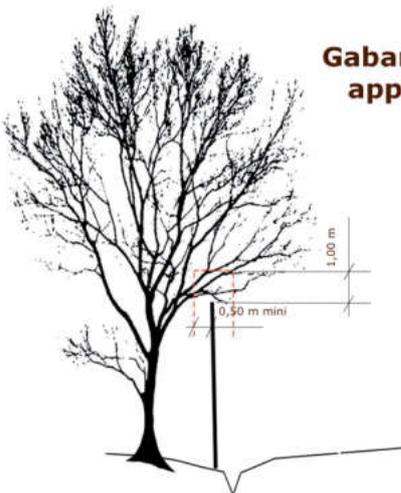
Ainsi ce sont 41 couples, 33 femmes et 29 messieurs qui ont répondu favorablement au courrier envoyé pour bénéficier de leur panier remis par les membres du CCAS.



Mr et Mme LEVRIER

Elagage Fibre Optique

Gabarit d'élagage appuis orange



▶ DÉPISTAGE VISUEL ET AUDITIF

Vendredi 23 octobre 2020, la nouvelle salle multiactivités de Garat a accueilli un dépistage auditif et visuel organisé par le Centre Communal d'Action Social avec le concours de la Mutualité française Nouvelle Aquitaine.

Cette demi-journée a permis à 35 personnes de profiter d'un cadre spécifiquement aménagé à cet effet pour se faire tester. Un succès qui permet à la commission municipale d'envisager une autre demi-journée de dépistage au cours de l'année 2021.



▶ BIENTÔT LA FIBRE OPTIQUE

Bientôt la fibre optique que tout le monde attend... début des travaux au printemps 2021. La fibre sera installée en aérien sur une grande partie du territoire, empruntant les poteaux du téléphone qui seront changés en partie pour l'occasion. A ce titre et en application de la loi, il vous est demandé de tailler vos arbres **donnant sur la voie publique** avant la fin février 2021 en respectant le plan de taille.

Si cela n'est pas fait dans ce délai, le maire, au nom de l'article L2212-2-2, engagera une campagne d'élagage début mars et l'intervention vous sera facturée sous la forme de titre de recette.

Article L2212-2-2

Modifié par la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 - art. 49
« Dans l'hypothèse où, après mise en demeure sans résultat, le maire procéderait à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies sur lesquelles il exerce la police de la circulation en application de l'article L. 2213-1 afin de garantir la sûreté et la commodité du passage, les frais afférents aux opérations sont mis à la charge des propriétaires négligents. »

A noter que cet article de loi est valable **chaque année** pour toutes haies et tous branchages et pas seulement pour le passage de la fibre.

Aussi nous demandons à nos administrés de respecter cette loi.

FOCUS



▶ ACTIVITÉS A LA FERME

Si vous avez l'habitude de vous balader sur les chemins de la commune, vous avez peut-être déjà croisé de curieuses brebis aux lunettes noires.

Ce sont les brebis de la ferme de Bassac, installée sur le lieu-dit du même nom, à proximité de la zone de la Penotte. Installés depuis quelques années maintenant, Nicolas et Solange ont repris et développé l'exploitation des grands-parents de Nicolas, qui exerçaient sur la commune depuis plus de 30 ans.

« Lorsque nous avons repris la ferme, nous n'avions qu'un troupeau de jeunes vaches ».

Après l'achat d'un taureau et l'arrivée des premiers veaux, le couple a voulu se diversifier et possède aujourd'hui plusieurs troupeaux de brebis. « Nous cherchions à valoriser et entretenir certains terrains laissés à l'abandon et l'élevage ovin est plus adapté que l'élevage bovin dans ce contexte. Par contre, il demande aussi beaucoup plus de travail, et c'est pour cette raison que nous avons dû recruter quelqu'un pour nous aider au quotidien. Initialement à mi-temps, le développement de l'activité a permis de passer notre employée à plein temps depuis deux ans.



Notre activité concerne uniquement

l'élevage plein air : chez nous, les animaux vivent dehors toute

l'année. De plus, nous produisons les aliments de nos troupeaux, pour ne pas dépendre des spéculations de marchés. Nos animaux ont aussi la chance de profiter de la drêche, résidu solide du brassage de la bière et qui fait un très bon complément alimentaire. Cette bière étant brassée à Angoulême, on reste donc dans l'esprit circuit court en valorisant leurs déchets organiques pour nourrir nos bêtes.

Aujourd'hui, nous sommes prêts à relever un nouveau défi : développer l'élevage de porc plein air par un atelier de naissance ». Affaire à suivre.



▶ LE CABINET INFIRMIER DE GARAT «ROULE» À TROIS

Depuis novembre 2020 le cabinet infirmier de Garat comprend un nouveau collaborateur: **Henri LOUBES**, un infirmier de 32 ans. Il exerçait depuis un an en tant que remplaçant lors des congés des infirmières en place et compte désormais de façon permanente, parmi l'équipe des trois soignants qui pourront venir au domicile des garatois. Diplômé Infirmier et titulaire d'un Diplôme Universitaire en Soins Palliatifs, au terme de 10 ans d'expériences il a choisi d'orienter ses missions vers le secteur libéral : après Ma Campagne, Basseau et Saint-Saturnin, c'est à Garat, qu'il a choisi d'exercer ce métier dans le lequel outre l'aspect technique du soin effectué, les missions de relationnel et de conseil sont si importantes; selon ce papa de deux enfants en bas-âge : «le soin est un outil de rencontre», un aspect indispensable surtout en milieu rural et dans un contexte sanitaire aussi incertain. C'est sur des journées échelonnées de 6H00 (chez le premier patient) à 14H00/15H00 pour reprendre de 16H30 à 20H00, qu'Henri et ses collaboratrices viennent au chevet des personnes en demande (les heures mentionnées varient selon les besoins des patients). Avec cette collaboration, la continuité de service

de soins infirmiers sera assurée par trois personnes, qui se relaieront au cours du mois. Des soins assurés exclusivement au domicile, le cabinet ne recevant pas de patients dans la situation de pandémie actuelle. **Henri LOUBES**, **Catherine CAMPOS** et **Élisabeth DE SAINT SEINE** sont joignables sur leur numéro professionnel respectif à tous moments, pour convenir d'un créneau à votre adresse afin de prodiguer les soins nécessaires à votre santé.



Les coordonnées des infirmiers/infirmières au service de la population garatoise :

- Cabinet Infirmier 05 45 25 19 30
- Ens rue du Portail Jonquet, route d'Angoulême 16410 GARAT
- Catherine CAMPOS 06 80 63 66 99
- Élisabeth DE SAINT SEINE 06 14 94 89 89
- Henri LOUBES 06 49 56 58 11

PROJET



Lors de la réunion publique de la campagne électorale, vous nous avez fait part de votre inquiétude et de vos attentes sur la santé dans notre commune.

Garat, qui compte plus de 2.000 habitants, est sans médecin depuis juin 2020.

Contrairement à certaines communes voisines, Garat continue à avoir une démographie croissante.

Or, il devient de plus en plus compliqué, pour nos habitants, de se faire soigner. Constatant le paradoxe entre notre démographie croissante et le départ des professionnels de santé exerçant sur notre commune, nous savions que l'un des projets phares de cette mandature 2020/2026 serait la problématique de l'accès aux soins des garatois.

▶ MAISON MÉDICALE

La commune est propriétaire d'une parcelle située à un endroit stratégique, entre deux ronds-points, le long de la RD 939 (15 000 véhicules/jour), d'une surface de 3 000m², permettant d'accueillir ainsi, sans délai, la construction d'un pôle de santé.

Les études réalisées par l'Agence Technique Départementale de la Charente nous confirment la faisabilité de notre projet.

Nous avons 2 possibilités pour monter un projet subventionné :

- S'associer à une maison de santé existante dans les communes environnantes.

- Monter un projet indépendant en partenariat avec des médecins généralistes.

Nous avons contacté la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Dignac pour leur proposer d'étendre leur activité sur Garat. Notre projet n'a pas eu l'écho escompté car ils n'ont pas souhaité que nous nous rapprochions d'eux.

Nous choisissons d'élaborer un projet de maison de santé encadré par des médecins généralistes, nous sommes donc à la recherche de professionnels qui souhaiteraient s'implanter dans



notre commune et qui seraient porteur de ce projet.

Il apparaît plus que difficile d'inciter un praticien à s'installer sur notre commune en l'absence de locaux fonctionnels. Mais sans son appui nous ne pouvons créer le projet.

Pour faire simple : Il faut un local pour faire venir un médecin mais pour avoir un local, il faut un médecin... Cherchez l'erreur.

Nous nous sommes rapprochés du Grand Angoulême pour nous aider sur ce dossier et avons rencontré monsieur **Thomas MESNIER** député de la Charente, qui nous soutient dans notre démarche. Il va défendre notre projet auprès de madame la préfète.

Dans le cadre de notre réflexion, trois kinésithérapeutes, une ostéopathe et le cabinet d'infirmiers de Garat ont déjà manifesté leur souhait d'intégrer notre projet. Nous continuons à travailler et chercher des solutions afin de permettre aux Garatois d'avoir un accès aux soins de proximité.

▶ RESTAURANT SCOLAIRE

Une grange aménagée et agrandie de nombreuses fois a permis d'accueillir des générations d'écoliers pour manger le midi au réfectoire et goûter pendant la garderie.

Cette salle polyvalente a connu également jusqu'à l'année dernière, pendant les week-ends, des fêtes et des mariages.

Les murs résonnent encore des éclats de rire des séances de théâtre, des cris des gagnants des lotos et des hourras des enfants durant les fêtes de fin d'année scolaire, du club de gymnastique et des nombreuses expositions et repas des aînés .

Une nouvelle salle a vu le jour cet été 2020 et cela nous permet d'envisager dans un avenir prochain la rénovation complète de ce bâtiment qui sera dédié uniquement à la restauration scolaire .

L'amicale laïque (qu'elle en soit remerciée ici) a assuré la cantine et la garderie jusqu'à la rentrée 2019 par délégation de service public. La mairie a repris les rôles depuis.

Actuellement 230 enfants en moyenne mangent à la cantine chaque jour et c'est donc plus de 33 000 repas qui sont servis à l'année.

Nous avons fait appel il y a quelques mois au CAUE (conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement) et à l'ATD 16 (agence technique du département) pour nous accompagner dans ce projet. Les problématiques sont multiples : accessibilité, insonorisation, isolation, sanitaires et cuisine ainsi que la création d'une liaison directe entre le groupe scolaire et cette salle, bref il nous faut envisager une opération d'ensemble d'envergure. La tâche n'est pas simple car le bâtiment s'insère et s'imbrique dans un bâti ancien du centre bourg.

Une mise en concurrence sera également faite cet été pour répondre au mieux aux nouvelles exigences de la loi «égalim» et continuer à garantir l'équilibre alimentaire des enfants.

Les commissions bâtiment et vie scolaire s'associent sur ce projet ambitieux pour donner à Garat une salle de restauration scolaire moderne et permettre aux enfants d'avoir une vraie pause en milieu de journée dans un cadre insonorisé et confortable.



HISTOIRE



PETITE HISTOIRE DU BULLETIN MUNICIPAL

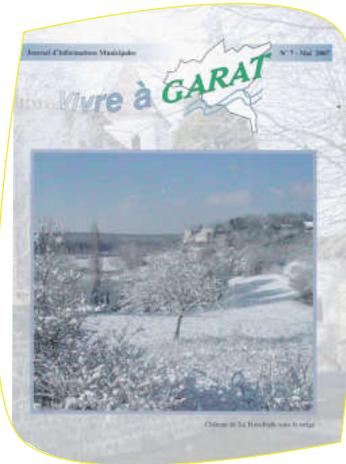
Vous recevez aujourd'hui et depuis de nombreuses années le bulletin de la commune.

Mais depuis quand existe-t-il ? quel était son nom ?

Le premier bulletin qui paru en 1984 était distribué une fois par an, faisait une trentaine de pages reprenant toutes les activités et bilans de l'année. Il était entièrement tapé à la main. Une édition spéciale fut imprimée en 1989 pour les 200 ans de la révolution française.

Un bulletin où l'on peut retrouver à l'intérieur un article de Garat sous la révolution avec des notes historiques. Au cours du temps il a pris différents noms, l'Écho de Garat, Vivre à Garat, Garat Info.

C'est pour revenir aux sources même de notre commune que cette nouvelle version du bulletin municipal s'appelle l'Écho de Garat en référence au tout premier numéro de 1984.



GARAT, GARATOISES, GARATOIS

Selon une hypothèse (origine des noms de ville et village de Charente, **J.M. CASSAGNE**), le nom de Garat viendrait de Garatum, le nom d'une villa (qui signifie ici : centre d'exploitation d'un domaine agricole) qui appartenait à un gallo-romain, Garos.

Ce nom apparaît de nouveau dans un document du XII^e siècle sous la forme Garaco (ou Guaraco en 1142), qui amena plus tard à Garac jusqu'en 1789 et enfin Garat. Selon l'**abbé MONDON** (note historique sur la baronnie de Marthon au XIX^e siècle) Garac viendrait de Garatus (moellon, pierre à bâtir).

Le premier logo de la ville de Garat apparut en 1996, avec en fond et en traits noir les contours de la commune, Garat en vert pour représenter un environnement rural et forestier et enfin en bleu, les vallées de l'Échelle et de l'Anguienne qui nous bordent à l'Est et à l'Ouest.

Il sera remis au goût du jour en 2014 par la nouvelle équipe municipale en place. Ce nouveau logo est souligné par 3 couleurs (vert, brun, bleu) symbolisant l'environnement, le terroir et les cours d'eau de l'Échelle et de l'Anguienne. La couleur verte reprend d'une façon stylisée le contour de notre commune.

Extrait du livre «**Garat, ma commune**» de Mr A. Veysière.



GARAT, GARAT... 2 MINUTES D'ARRÊT !

Le 8 juillet 1894 fut inaugurée la ligne Angoulême – Ribérac – Mussidan, suivant la vallée de l'Échelle. De ce fait Garat aura même 2 gares, une à 1 km à l'est du bourg uniquement pour les voyageurs et leurs petits bagages et la 2^{ème} à 3 km au sud-est avec un quai d'embarquement pour les marchandises. Il y avait trois départs par jour dans les deux sens.

Extrait du livre «**Garat, ma commune**» de Mr A. Veysière.



ENVIRONNEMENT



RAPPEL SUR LE TRI SÉLECTIF

Vous pouvez jeter dans votre poubelle jaune :

- Les emballages en métal, canettes ou boîtes de conserve, barquettes, bombes aérosols.
- Le carton et le papier, les briques alimentaires.
- Les bouteilles en plastique transparentes et colorées (eau, soda, shampoing, gel douche, même la bouteille d'huile,...) avec les bouchons vissés dessus.
- Les bougies chauffe plat, les boîtes en alu, les coiffes et les feuilles d'aluminium froissée.
- Tous les sachets et capsules de thé et café et les poches de compote.
- Tous les bouchons à vis, les collerettes, les opercules et les capsules de bouteilles en verre ou de canettes.
- Tous les blisters de médicaments et les tubes en aluminium.

Pour plus de renseignements sur le tri sélectif, rendez-vous sur le site pluspropremaville.fr



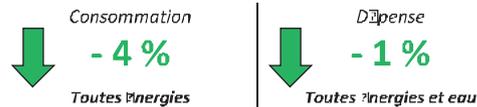
► CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DE LA COMMUNE

Dans le cadre de sa compétence « soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie » (SAMDE), Grand Angoulême a renforcé son accompagnement auprès de ses communes membres.

C'est pourquoi Grand Angoulême propose un service de Conseil en Énergie Partagé (CEP) auquel la commune de Garat adhère. Ce service nous permet de bénéficier des conseils et de l'accompagnement d'un technicien spécialisé, pour nous aider dans la gestion énergétique de notre patrimoine. L'objectif est de mieux connaître et de suivre précisément nos consommations d'énergie et d'eau. C'est un préalable indispensable à toute politique de réduction des consommations. Cet outil proposé nous permet de réaliser des économies financières directes sur notre budget de fonctionnement.

Une mise à jour des consommations est présentée annuellement.

	2017	2018	2019
Charges totales énergie + eau	61 956 €	70 015 €	69 320 €
Consommations énergétiques	440 462 kWh	480 216 kWh	460 929 kWh
Consommations d'eau	3 530 m ³	3 347 m ³	3 584 m ³



Bâtiment le plus consommateur en 2019	Ecole primaire*	20% des consommations énergétiques totales
Variation les plus importantes par rapport à 2018	Lgt communal	- 30% des consommations électriques
	Ateliers	- 28% des consommations électriques

* Calcul réalisé sur une estimation de la répartition des consommations

Projet en cours	Rénovation du réfectoire scolaire	
Economies financières sans investissement	Optimisation des tarifs d'électricité	Gain possible de 330 €/an
	Résiliation des compteurs inutilisés	Gain possible de 70 €/an
Préconisations prioritaires	Isoler les toitures	Temps de retour très rapide - Valorisable en CEE
	Vérifier les régulations de chauffage	Peut être fait en régie



► PISTES CYCLABLES

Le conseil municipal a pour projet de mettre en place une piste cyclable qui partirait du bourg de Garat jusqu'à Soyaux.

La commission voirie est en cours d'étude de faisabilité auprès d'organismes, afin que ces installations respectent les normes de sécurité. Les contraintes sont nombreuses et la réflexion autour de ce projet progresse lentement.



les pistes vers

► LE PHOTOVOLTAÏQUE

La construction de la nouvelle salle des fêtes aura marqué l'entrée de la commune dans la production d'énergie grâce à la pose de panneaux photovoltaïques sur une partie de la toiture*. Une volonté d'engager la commune vers une gestion des énergies qui tend à réduire notre impact en émission de CO². Nous pourrions en juin 2021 faire le bilan d'une année d'exploitation et ainsi voir la quantité d'énergie produite par ces panneaux.

L'éclairage du parking de la salle des fêtes est, lui, totalement autonome grâce à des lampadaires solaires.

D'autres projets d'implantation de panneaux sont en cours d'étude par la commission bâtiment. A l'aide du bilan énergétique du Grand Angoulême, nous connaissons maintenant les axes d'amélioration vers lesquels nous devons engager notre réflexion.

* - 119 panneaux représentant 210m² de surface.
 - Puissance de crête d'un panneau : 35,7 kWc.
 - Production potentielle annuelle : 41 420 kWh, équivalent à l'alimentation de 11 foyers.

ASSOCIATIONS



▶ LES PARENTS D'ÉLÈVES

« Malgré un confinement printanier et des mesures sanitaires nous ayant empêché de réaliser des manifestations nous tenant à cœur sur l'année 2020 (chasse aux œufs, boum, kermesse...), l'association des parents d'élèves des écoles de Garat a pu reverser 3 000€ aux écoles maternelles et élémentaires (1 300€ et 1 700€).»



Depuis le début de l'année scolaire, l'APE a mis en place diverses actions ouvertes aux parents d'élèves mais également aux habitants des communes avoisinantes, afin de dynamiser le bourg de notre commune, en proposant des paniers de légumes tous les 15 jours. Ces paniers de 6 à 7kg de légumes provenant d'une agriculture raisonnée (Mr DOUCET à Dignac) permettent de développer les circuits courts et ainsi améliorer l'impact environnemental et financier, tout en proposant des produits de qualité. 300 paniers ont ainsi trouvé preneur, soit une moyenne de 54 paniers tous les 15 jours. Afin de continuer à développer et de répondre aux attentes des usagers de ce type de service, se sont vu ajoutés aux paniers de légumes des ventes de poulets, œufs, fruits provenant toujours de producteurs locaux et dans le respect d'une charte de qualité en accord avec le respect de l'environnement.

Pour rester dans le thème de l'écologie, la benne à papier a pu faire son retour la deuxième semaine de janvier profitant d'une hausse du cours du papier.

Ont été distribués gratuitement des kits « pocket mask » (composé d'un étui pour ranger 1 masque et d'une attache de tête) à tous les élèves de l'école élémentaire, aux enseignants et personnels des écoles afin de participer à la lutte contre la COVID-19. Ces kits sont en vente auprès des membres de l'APE pour 1€.

Les actions à venir dépendront de la situation sanitaire (loto, chasse aux œufs, bric à brac de printemps, kermesse...) et les parents d'élèves s'adapteront afin de trouver des solutions. Une grande tombola sera organisée dans les prochains mois (infos et billets à acheter sur le facebook APE de Garat).

« Notre objectif reste le même, venir en aide aux enfants et enseignants de nos écoles, tout en permettant de joindre l'utile à l'agréable... Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui nous font confiance et qui nous aident à réaliser les projets de près ou de loin.»

▶ WEEK-END VTT

Après ces quelques mois de confinement, le club HORS CADRE VTT était heureux de pouvoir se retrouver sur un week-end, en dehors des sentiers connus de la Vallée de l'Echelle.

Vendredi 18 septembre, vélos chargés sur les voitures, direction les Deux-Sèvres sur la base de loisirs et de plein air du Lambon, pour 2 jours de VTT !

Le terrain de jeu : des paysages champêtres, des circuits en grande partie roulants avec quelques difficultés ponctuelles, finalement peu différents de la Charente, mais qui ont l'avantage de convenir à tous les niveaux. Comme d'habitude, ce fut un week-end convivial où le groupe a pu partager une passion commune : découvrir de nouveaux chemins en VTT.

Vous voulez mieux connaître l'association ? HORS CADRE VTT vous propose de participer à une de leur sortie : **Rendez-vous dimanche 31 janvier, départ 9h00 place de la fraternité (casque obligatoire).**

Pour tous renseignements: horscadrevtt@hotmail.com



▶ AU FIL DU CONTE



Le 2 octobre 2020, l'association «Livres et Compagnie» de Garat a organisé une soirée conte à la nouvelle salle des fêtes dans le cadre du festival «Au fil du conte».

La cinquantaine de spectateurs présents ont eu le plaisir d'écouter l'histoire «Le mouton réaction» contée par **Jeanne FERRON**.

Un moment agréable et apprécié de tous !



▶ GARAT ENER'GYM RECRUTE

En perspective du renouvellement de son bureau, l'association Energym Garat est à la recherche d'un/d'une trésorier/trésorière. Sa présidente **Mme CHABOUSSIE** présente l'association :



- « Notre association propose des cours :
- de renforcement musculaire, cardio et stretching pour adultes (avec un animateur génial)
 - d'activités dansées pour petits et grands (avec des animatrices au top) »
- Pour tous renseignements, vous pouvez contacter l'association : **garat-energym@hotmail.com** ou au **06.48.63.56.45**



Faites passer le message autour de vous, si vous avez quelqu'un de votre entourage prêt à se lancer dans l'aventure !

▶ APPEL AUX SPORTIFS

La section «course à pied» de nos voisins de l'ASPTT de Dirac possède un grand nombre de licenciés demeurant dans notre chère commune.

Ils ont décidés, en marge de la section, de se rassembler régulièrement afin de courir ensemble !

Vous pouvez vous joindre à eux lors de l'une de leur sortie.

Le regroupement se fait **tous les dimanche à 09h00 sur le parking de la place de la fraternité.**

Une seule devise anime le groupe : « **On pars ensemble, on rentre ensemble** ».

Les sorties peuvent varier de 8 à 15 kms, voire plus pour les courageux !

Il n'est pas nécessaire d'être adhérent à l'association pour participer à un rassemblement.

N'hésitez pas à franchir le cap !

Pour plus de renseignements : 06 30 38 37 78



Horaires d'ouverture de la mairie :

Secrétariat ouvert
du lundi au vendredi
de 08h30 à 12h00
de 13h00 à 17h00

**La mairie est fermée
le mercredi
pendant les vacances
scolaires.**

**Fermée le mercredi matin
et le vendredi après-midi**

**05 45 60 62 73
mairie@garat.fr**

Horaires d'ouverture de la Poste:

du lundi au vendredi
de 14h30 à 17h30

05 45 60 80 86



RAPPEL

Suite au protocole renforcé applicable à compter du 2 novembre 2020, il est demandé impérativement aux parents de ne pas pénétrer dans l'enceinte du groupe scolaire de Garat sans masque y compris lors du dépôt et reprise des enfants à la garderie. Le port du masque est obligatoire 50 m autour de l'école.

Merci à vous



DECHETTERIE DIRAC (RD939 - direction Périgueux)

Du 15 octobre au 14 mars :

Du lundi au samedi:
9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30

Du 15 mars au 14 octobre :

Du lundi au vendredi:
08h30 - 12h00 / 14h00 - 18h00

Le samedi:
08h30 - 12h00 / 14h00 - 18h30

Fermée le dimanche et jours fériés

TONTE ET BRICOLAGE sont autorisés (pour les particuliers) :

les jours ouvrables
de 08h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

le samedi
de 09h à 12h et de 15h à 19h

le dimanche et jours fériés
de 10h à 12h

(Arrêté municipal du 30 juillet 2001)

AGENDA

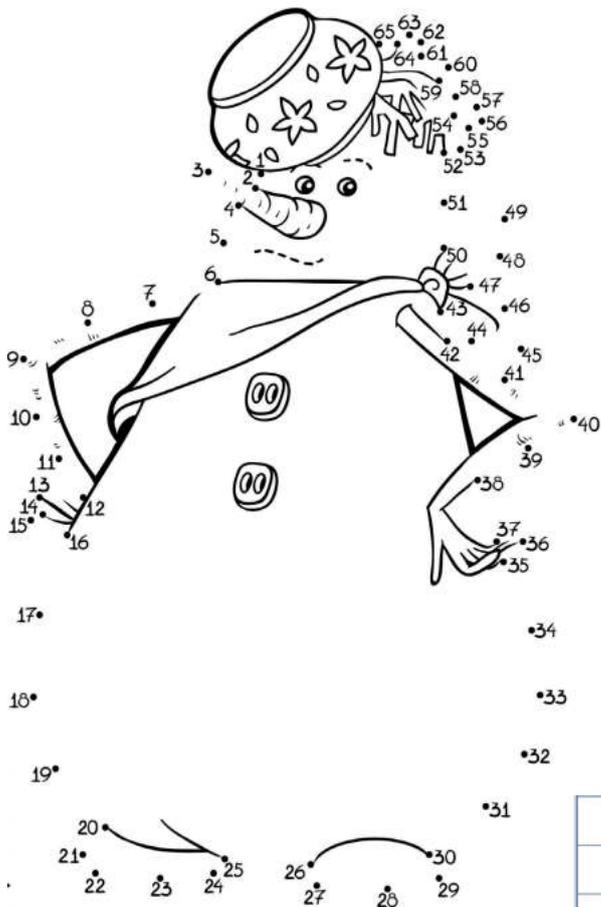


En raison de l'état d'urgence en cours et de la crise sanitaire que nous traversons, toutes les manifestations sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Si vous souhaitez connaître les activités des associations, nous vous invitons à vous rendre sur le site de la commune à la page des associations afin d'avoir leurs coordonnées et ainsi voir directement avec eux s'ils prévoient des manifestations une fois la situation sanitaire revenue «à la normale». Vous pouvez également contacter la mairie.

En attendant que l'agenda soit à nouveau rempli, nous vous proposons ici quelques jeux et amusements pour petits et grand.

POINTS À RELIER COLORIAGE



MOTS MÊLÉS

Y	G	M	L	X	I	A	H	C	U	H	M	R	Bassac
I	W	D	X	R	E	I	D	R	E	V	O	Z	Bellevue
V	T	E	Q	B	L	Ç	B	E	H	Y	M	C	Bragette
O	M	N	Q	N	X	S	R	A	L	L	I	V	Chaix
B	R	A	G	E	T	T	E	Y	B	P	K	Y	Chement
A	O	T	V	U	M	F	C	K	E	R	U	H	Denat
S	Y	P	R	I	F	C	V	P	X	A	C	Y	Neuillac
S	B	P	J	L	T	H	Q	E	W	U	N	E	Peusec
A	I	B	E	L	L	E	V	U	E	D	R	Ç	Praude
C	V	V	F	A	S	M	S	S	U	E	R	B	Verdier
A	X	W	G	C	R	E	W	E	M	Z	I	A	Villars
Y	V	L	X	Z	E	N	J	C	X	O	P	I	
Y	H	H	A	D	W	T	R	Ç	R	X	N	A	

SUDOKU

facile

difficile

	8	2	7	3			1	9
	5				8		7	4
		4	5		6	8		
						1	3	5
9	3		6		1		4	8
2	1	8						
		9	4		7	3		
8	7		2				9	
3	4			8	9	7	5	

	2	4						1
		7						
	6		7	9				8
3			9	1		8		
			8	5	3			
		1		6	7			3
5				3	9			8
							5	
4							1	6

Infos légales

Magazine municipal de Garat
133, rue Jean Bouillaud
16410 Garat

05 45 60 62 73
www.garat.fr
mairie@garat.fr

Retrouvez nous sur facebook



Directeur de la publication : Hervé Ramat

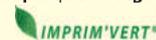
Coordination et rédaction :

Commission communication :
Sylvie Perron, Alexandre Bastard, Virginie Ché,
Arnaud Pascon, Solange Ojaizola, Stéphane
Cahorel.

Distribution : Médiapost

Impression :

La Chaîne Graphique - Angoulême



Imprimé à 1000 exemplaires sur papier PEFC

ISSN :